

La VIE des ASSOCIATIONS

SAUMUR BREZE HANDBALL

La saison se termine, regardez comme nous avons bonnes mines !

La saison se termine, vient le temps des remerciements.

Merci à tous nos petits lutins verts de l'école de hand pour leur bonne humeur et le plaisir qu'ils prennent à apprendre le hand.

Merci à nos -10 ans mixtes pour les bons moments passés ensemble avec les parents et les enfants.

Merci et bravo pour la belle victoire lors de la coupe challenge de l'Anjou, une cerise sur le gâteau que vous avez bien mérité.

Merci aux -12 ans filles, qui après une saison pleine de promesses ont participé elles aussi, à la fête en gagnant la finale de la coupe challenge de l'Anjou des -12 ans filles.

Si vous souhaitez découvrir notre sport, soyez les bienvenus, il reste deux entraînements avant les vacances, le samedi 16 juin, de 9h30 à 10h30 pour les enfants de 2010/2011 et 2012, et de 10h30 à 12h00 pour les enfants de 2009/2008.



- 12 ans filles ↴

- 10 ans mixtes →



← école de hand

VIE PRATIQUE

Les actions du LIFE CROAA autour du XÉNOPE LISSE

Qu'est ce que le Xénope Lisse ? C'est un amphibien exotique envahissant originaire d'Afrique (une grenouille donc !!!!). Cette grenouille vit essentiellement sous l'eau, difficile à observer. Elle peut se déplacer sur des zones non humides sur plusieurs centaines de mètres. La femelle peut mesurer jusqu'à 13 cm.

Les impacts sur la faune locale ? Le XÉNOPE LISSE, cette grenouille se nourrit d'invertébrés aquatiques, de poissons et d'amphibiens (œufs, larves, adultes). Cet amphibien se nourrit des proies et utilise les mêmes habitats que les Amphibiens autochtones des zones humides.

Il est porteur d'agents pathogènes.

En France, il est actuellement connu en Deux-Sèvres, Maine et Loire, Vienne et Gironde.

Le LIFE CROAA est un projet européen sur les Amphibiens dont l'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de l'état de conservation des espèces autochtones en luttant contre les espèces exotiques envahissantes.

Comment participer ? Si vous observez un XÉNOPE LISSE dans votre plan d'eau, faites-le savoir. Rendez-vous sur le site internet du LIFE CROAA, rubrique "je signale un Amphibien exotique !" <https://www.life-croaa.eu/signaler-amphibien-exotique/>

La détention, le transport et la vente d'individus de Xénope Lisse sont réglementés. <https://www.life-croaa.eu/la-reglementation/>



VIE PRATIQUE

Les mutuelles communales : qu'est-ce que c'est ?

Depuis quelques années, de plus en plus de mutuelles communales sont mises en place par les petites municipalités.

Comment fonctionnent ces complémentaires santé ?

Les particuliers et les professionnels intéressés peuvent s'unir pour obtenir des conditions tarifaires nettement plus compétitives auprès de l'assureur sélectionné, avec des cotisations jusqu'à 50% moins élevées pour le même niveau de prestations.

La mutuelle communale : comment ça marche ?

Pour proposer des tarifs aussi attractifs, la mutuelle communale joue très classiquement sur l'effet de groupe. La municipalité commence par sonder les habitants et recenser tous les foyers prêts à tenter l'aventure. Forte de cette clientèle potentielle, elle peut démarcher différents assureurs santé et mutuelles et sélectionner le professionnel qui saura proposer les meilleures conditions aux futurs adhérents. Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont typiquement très souples. Le seul critère retenu est celui de la domiciliation des adhérents, lesquels doivent résider sur le territoire de la commune. Sans questionnaire médical, ni conditions de ressources.

Un avantage financier très perceptible

Les travailleurs indépendants, traditionnellement mal lotis en matière de protection sociale, pourront trouver un intérêt particulier dans ces formules. Beaucoup de mutuelles communales sont en effet éligibles à des contrats de mutuelle Madelin (loi Madelin), et donnent donc droit à des réductions d'impôts en contrepartie des cotisations versées.

Un concept en développement rapide.....

Caumont-sur-Durance, petite commune du Vaucluse comptant moins de 5000 habitants, a été pionnière du genre à l'automne 2012 avec l'instauration d'un contrat unique, par la Mutuelle générale d'Avignon : près de 300 foyers ont adhéré. Préserver le pouvoir d'achat des ménages et favoriser l'accès aux soins pour tous. Déjà plus de 200 communes, essentiellement rurales ou de faible taille, proposent aujourd'hui ce service à leurs habitants. Elles ne coûtent quasiment rien au budget municipal.

QUESTIONNAIRE

Avez-vous déjà une couverture santé complémentaire ? OUI NON

Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle santé
- Une mutuelle santé par votre employeur
- La Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire (CMU-C)
- L'aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Si non, pourquoi ?

Composition de votre foyer :

Âges et situation : (étudiant, salarié, retraité.....)

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Si le CCAS négocie des contrats avantageux avec des mutuelles, seriez-vous intéressé ?

OUI

NON

Vos coordonnées, si vous souhaitez que nous puissions vous contacter.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

N° de TÉLÉPHONE

Merci de déposer ce questionnaire à Monsieur PITAULT

10 cité du Grand Clos 49260 Saint Cyr en Bourg

Téléphone : 06 63 76 55 06 ou 02 41 51 65 23

ou à la Mairie de BRÉZÉ